

elles sont compatibles avec l'état du pays et mes facultés. J'ai bien l'intention de les mettre aussi bien qu'il me sera possible. Je sens qu'il est difficile pour elles de se fixer dans leurs demandes, faute de connaître le pays. Si Votre Grandeur peut me donner quelque chose de plus définitif par quelque occasion, qui ne manque pas en ce temps, je me déchargerai et je déchargerai d'inquiétude les Soeurs de Notre-Dame, de Cincinnati. Je ne suis pas si pressé au sujet de celles de Dubuque, dont l'Evêque me dit que, si je n'en prends pas, il ne sera aucunement dérangé dans ses plans.

Avez-vous reçu quelque lettre du Conseil de Lyon, au sujet de l'argent de la Propagation de la Foi? J'ai reçu un duplicatum du 24 et du 30 août qui m'annonce l'allocation faite à la dernière distribution en faveur des missions de la Rivière Rouge et de la Colombie. M. Parant, trésorier, a reçu ordre de me remettre cette somme, plus une autre de 20,000 francs à Monseigneur de Toronto. Or, le dit M. Parant ne collectera pas ces deux allocations dans le diocèse de Québec et avec quoi l'Evêque de Québec fera-t-il faire les missions intérieures? On ne s'entend pas. J'aimerais mieux de l'argent en Europe, d'où je tire tous mes besoins, ainsi que la Colombie, qu'à Québec où je ne puis dépenser qu'en perdant 7½ p. c.; il va falloir écrire et tâcher de s'entendre mieux pour l'avenir et même pour le présent, car l'arrangement de Lyon ne peut pas subsister pour l'année courante, vu que le trésorier ne pourra pas, même en prenant tout l'argent collecté pendant l'année, à commencer du mois de mai dernier, payer mon allocation et celle de Monseigneur Power. On va peut-être vous mettre dans le même embarras. Il est peut-être prudent de ne pas parler pour le moment de cette disposition des deniers canadiens au détriment des missions du pays. On entendra sans doute raison à Lyon. On va écrire d'ici. Si Votre Grandeur se trouvait dans le même cas, il aurait sans doute été bon de nous entendre avec Québec, mais je crois que la réponse va partir demain par l'Unicorne ou la Margaret, qui la remplace pendant les réparations.

J'ai fait demander un portemanteau que j'avais laissé chez vous en 1837. S'il peut me parvenir sous la garde de quelque personne sûre, j'en serai content; il me servira à recevoir des hardes, etc., que l'approche de l'hiver me force à faire faire. Votre Grandeur a-t-elle trouvé mes raisons bonnes au sujet de l'argent! La bonne volonté ne manque pas. J'ai cru devoir parler ainsi de loin. Je ne sais si j'aurais cru pouvoir agir autrement de proche. Du moins toutes mes raisons sont vraies en réalité ou en perspectives contingentes.

En voilà bien trop pour dire peu de chose. Veuillez bien accepter l'hommage du respect avec lequel j'ai l'honneur d'être de Votre Grandeur le très humble et très obéissant serviteur.

† J. N. Ev. de Juliopolis.